

**SYNDICAT MIXTE
POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
ET AUTRES DECHETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

N° 3

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

L'an deux mille vingt-quatre le 06 Février à 16 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération :

Délégués présents :

Mme BAREGES Brigitte, Mme BERLY Marie-Claude, Mr WEILL Michel, Mr GABACH Alain, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr FOISSAC Jean-Pierre, Mr ALBERT Mathieu, Mr VIGOUROUX Claude, Mme BON Nadine, MR IBRES Jean-Louis, Mr CORNILLE Michel, Mme CASTILLO Aline, Mme CHEKLIT Nadia.

Communauté de Communes Terres des Confluences :

Délégués présents

Mr LANNES Serge, Mr PREVEDELLO Xavier, MR GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mme FEAU Annie, Mr DUPUY Guy, Mr BOUCHE, Mr BRIOIS Dominique.

Procurations: Mr LOPEZ Romain à Mr BRIOIS, Mr SAMAIN Hugues à Mme FEAU Annie.

Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant :

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2023 du budget du SIRTOMAD,

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57, le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Le résultat d'un exercice peut être défini comme étant la différence entre les titres et les mandats émis d'une part, les restes à réaliser en investissement (pas de restes à réaliser en section de fonctionnement) et les résultats antérieurs d'autre part.

A la clôture de l'exercice 2023 le résultat du budget du SIRTOMAD constaté au compte administratif est le suivant :

Déficit Global d'Investissement	- 782.284,15
Dont déficit du solde d'exécution reporté (hors restes à réaliser)	- 623.615,34
Dont Déficit du solde Budgétaire des Restes à Réaliser	- 158.668,81
Excédent global de fonctionnement	1.397.796,72
Résultat global de clôture, en tenant compte des restes à réaliser	615.512,57

Le résultat excédentaire global de fonctionnement 2023 du budget du SIRTOMAD de 1.397.796,72 € sera affecté comme suit :

Couverture du besoin de financement 2023 de la section d'investissement : 782.284,15 €

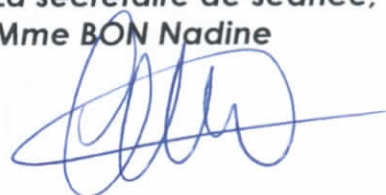
Financement de propositions nouvelles de fonctionnement : 615.512,57 €

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :
Affecter les résultats 2023 du budget principal tels que présentés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**P/EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
MONTAUBAN, LE 06 FEVRIER 2024
LA PRESIDENTE,
B. BAREGES**

**La secrétaire de séance,
Mme BON Nadine**



La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter : **15 FEV. 2024**
De sa notification :
..... **15 FEV. 2024**
De sa transmission en Préfecture le :